

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle
Section de la Gironde
17 Quai de la Monnaie
30080 BORDEAUX CEDEX
☎ **05 57 95 07 61**
Fax: 05 57 95 07 66
snudifo33@yahoo.fr

SNUDI-F033

Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs et professeurs des écoles
FORCE OUVRIERE

Déclaration préalable **CAPD du 28 janvier 2020**

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Depuis le jeudi 5 décembre 2019, une lame de fond déferle dans tous les secteurs avec une même volonté : faire reculer le gouvernement, obtenir le retrait de la réforme Macron-Delevoye, pour gagner sur toutes les revendications.

Face au projet de réforme des retraites par points, la combativité des salariés ne faiblit pas. Les cheminots et les agents de la RATP ont été rejoints par les personnels de l'Education nationale, les raffineries, les ports et docks, les danseurs de l'opéra, les avocats, les personnels du Musée du Louvre... Tous les sondages montrent que la grande majorité de la population soutient le mouvement et s'oppose au projet Macron-Philippe-Berger.

Le ministre Blanquer avait même affirmé que « certains sont en grève parce qu'ils ne comprennent pas tout ». Le mépris affiché est sans limite. Les personnels sont dans l'immense majorité en grève parce qu'ils n'en peuvent plus, ils ne veulent plus de ces réformes destructrices. D'ailleurs, le temps joue

pour les opposants à ce projet car chacun prend le temps d'analyser l'ampleur des dégâts sur le montant de nos futures retraites.

Toutes les manœuvres gouvernementales ont échoué!

L'enfumage sur l'âge pivot, avec la complicité de la CFDT et de l'UNSA, n'a été qu'un pétard mouillé. Personne n'est dupe des concertations sectorielles pour diviser les salariés. Le ministre Blanquer annonce une revalorisation "historique", et au même moment le gouvernement confirme le gel du point d'indice jusqu'en 2022. C'est surtout une occasion de remettre en cause les statuts en instaurant de nouvelles primes pour individualiser, mettre en concurrence, introduire de nouvelles missions.

Enfin, vendredi 24 janvier 2020, la plus haute juridiction administrative a rendu un avis très critique à l'égard du texte présenté par le gouvernement. L'opposition s'en trouve à nouveau renforcée! La détermination des enseignants reste intacte. Le retrait de cette réforme est la seule issue.

Nous, enseignants, sommes clairement les sacrifiés de cette réforme ! Nous ne croyons pas aux promesses de notre ministre qui navigue entre déni, intimidation et répression. Contre les lycéens, les étudiants, les enseignants qui s'opposent dans leur immense majorité à des contre réformes iniques et insincères qui remettent en cause les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité de notre République.

Alors que le gouvernement exigeait des organisations syndicales qu'elles observent «une trêve», plusieurs décrets relatifs aux lois de «transformation de la Fonction publique», et «Ecole de la confiance», à la réforme territoriale paraissaient au J.O., contre l'avis majoritaire des organisations syndicales dans les instances consultatives. Cet empressement à poursuivre les réformes, en pleine mobilisation sur les retraites, interroge sérieusement sur la considération que le gouvernement porte aux organisations syndicales et aux salariés qu'elles représentent.»

La fin programmée du paritarisme s'inscrit dans ce mépris des organisations syndicales et des salariés, nous vivons aujourd'hui une des dernières CAPD, celle-ci doit nous permettre d'étudier les accélérations de carrières des 7ème et 9ème échelons. Les documents transmis ne nous permettent pas de vérifier les

choix de l'administration. Et nos questions sont restées sans réponse. Pour une même appréciation, impossible de déterminer ce qui permet ou pas l'accélération! Certains collègues avec un Très Satisfaisant auront une accélération, d'autres pas. Nous expérimentons déjà l'arbitraire et l'opacité qui gouvernera bientôt le déroulement de carrière de nos collègues.